



Avenir Telecom confirme son éligibilité au PEA-PME

Marseille, le 28 mai 2021. Avenir Telecom, concepteur et distributeur de téléphones mobiles et d'accessoires de mobilité commercialisés sous licence exclusive et mondiale de marque **Energizer®**, confirme respecter tous les critères d'éligibilité au PEA-PME précisés par le décret d'application en date du 4 mars 2014 (décret n°2014-283).

En conséquence, les actions Avenir Telecom peuvent être intégrées au sein des comptes PEA-PME, qui pour rappel, bénéficient des mêmes avantages fiscaux que le plan d'épargne en actions (PEA) traditionnel.

Prochain rendez-vous : publication des résultats annuels, lundi 14 juin 2021, après Bourse

A propos d'Avenir Telecom

*Le Groupe Avenir Telecom est un concepteur et distributeur de téléphones mobiles et d'accessoires de mobilité commercialisés sous licence exclusive et mondiale de marque **Energizer®**. Les produits sont actuellement présents dans plus de 55 pays et plus de la moitié des ventes sont réalisées à l'international. Avenir Telecom est coté sur Euronext à Paris – compartiment C (FR0000066052 – AVT). L'action Avenir Telecom fait partie des indices CAC Mid & Small et CAC Technology.*

Contacts Presse et Investisseurs

Véronique Hernandez
Directeur Administratif
et Financier
+33 4 88 00 60 00
actionnaire@avenir-telecom.fr

Jérôme Fabreguettes-Leib
Relations Investisseurs
+33 1 53 67 36 78
avenir-telecom@actus.fr

Nicolas Bouchez
Relations Presse
+33 1 53 67 36 74
nbouchez@actus.fr

Retrouvez toutes nos informations financières sur corporate.avenir-telecom.com